

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, Mardi et Jeudi : 9h00 - 12h30 | 13h30 - 17h00

Mercredi et Vendredi : 9h00 - 12h30

compte rendu

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Objet : Rapport annuel 2022 (RPQS)

Date : Vendredi 15 septembre 2023

Lieu : Siège du SIDERM à **SPAY**

Début de séance : 10h00

Fin de séance : 11h00



DEPARTEMENT DE LA SARTHE



SYNDICAT MIXTE POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA REGION MANCELLE



Le quinze-septembre-deux-mille-vingt-trois, à dix heures, la Commission Consultative des Services Publics Locaux, après convocation légale du huit-septembre-deux-mille-vingt-trois, s'est réunie au Siège du Syndicat, 3 rue des Noës 72700 Spay. La Présidente du SIDERM, Madame Martine RENAUT, en assure la présidence et l'animation.

PRÉSENTS :

Pour le SIDERM :

- ✓ Madame RENAUT Martine, Présidente
- ✓ Monsieur HUBERT Lionel, Vice-président

Assistaient également :

- ✓ Monsieur BLOT Thierry, Directeur
- ✓ Madame BEN MOUSSA Nathalie, Responsable Administrative

Pour UFC-Que Choisir :

- ✓ Monsieur ANDRÉ Alain

EXCUSÉS :

- ✓ Madame PAPIN Sandrine (ARS) ;
- ✓ Monsieur GATELIER Sébastien (DDT) ;
- ✓ Monsieur JOUSSE Pascal (délégué du SIDERM).

Madame Martine RENAUT ouvre la séance, remercie les présents et souhaite la bienvenue à **Monsieur Alain ANDRÉ**.

Madame Martine RENAUT s'enquiert ensuite de savoir qui sera le secrétaire de séance.

Ce sera à **Monsieur Alain ANDRÉ** de l'assurer.

1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 08 DECEMBRE 2022

Madame Martine RENAUT demande, si des questions et des observations concernant le compte rendu de la dernière réunion de la CCSPL, sont à formuler.

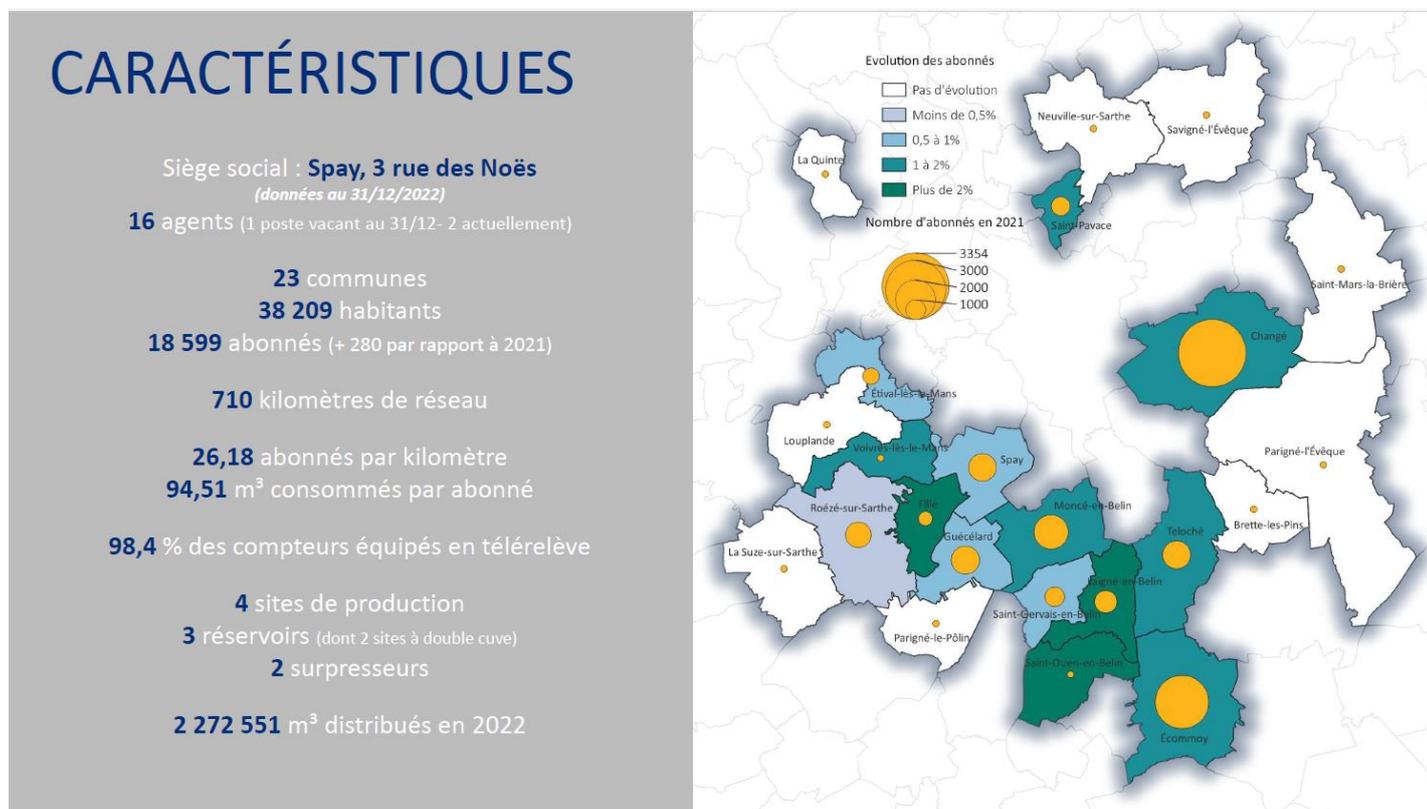
Aucune observation n'est apportée au compte rendu. Il est approuvé à l'unanimité.

2- RAPPORT ANNUEL 2022

Madame la Présidente indique que des mouvements de personnel ont eu lieu depuis la fin de l'année dernière avec le départ du Directeur, de la responsable des services administratifs, de la responsable des services techniques et dernièrement du technicien bureau d'études. Elle ajoute qu'un nouveau Directeur a pris ses fonctions le 1^{er} avril 2023, que le service administratif a été restructuré et que des recrutements sont en cours pour les services techniques.

Madame Martine RENAUT laisse la parole à **Monsieur Thierry BLOT** pour détailler les principaux changements au rapport annuel 2022.

Monsieur Alain ANDRÉ souligne la grande qualité des documents produits.



PRÉLÈVEMENT DES RESSOURCES

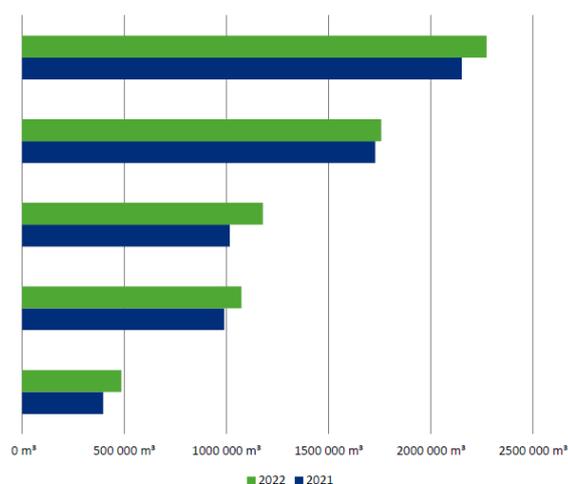
Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux	Volume prélevé en 2021	Volume prélevé en 2022	Variation
ECOMMOY « Rapillard »	Souterraine, Nappe du Turonien	NC	58 825 m ³	48 705 m ³	- 17,2 %
ECOMMOY « Les Landes du Rhonne »	Souterraine, Nappe du Cénomanién	3 000 m ³ /jour	277 504 m ³	300 197 m ³	+ 8,18 %
SAINT-MARS-D'OUTILLÉ « La Grande Brosse »	Souterraine, Nappe du Cénomanién	3 000 m ³ /jour	937 964 m ³	827 765 m ³	-11,75 %
YVRÉ-LE-PÔLIN « Le Bois Saint Hubert »	Souterraine, Nappe du Cénomanién	6 000 m ³ /jour	968 953 m ³	1 008 777 m ³	+4,11 %
TOTAL			2 243 246 m ³	2 185 444 m ³	- 2,58 %

(chiffres corrigés par rapport au jour de la présentation)

PRINCIPAUX VOLUMES

2021 2022

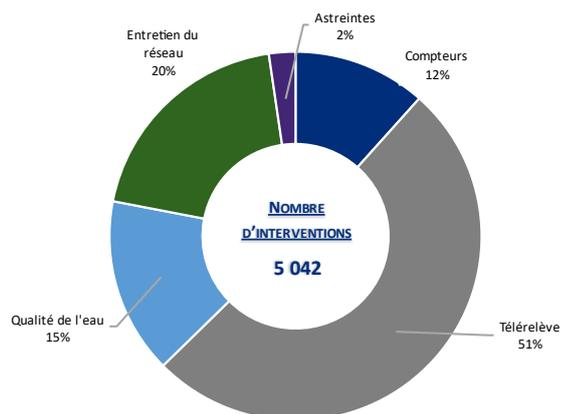
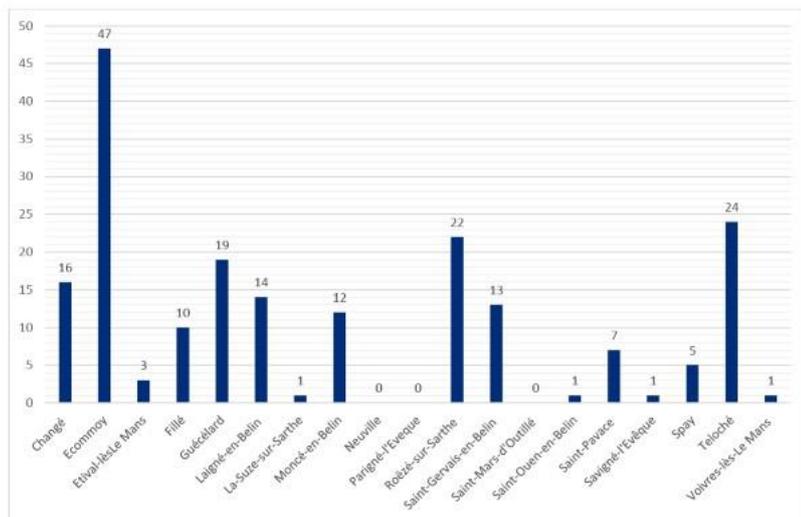
Volume mis en distribution	2 150 493 m ³	2 272 551 m ³
Consommations comptabilisées	1 728 685 m ³	1 757 875 m ³
Importations	1 014 777 m ³	1 177 762 m ³
Exportations	988 720 m ³	1 072 856 m ³
Pertes	397 589 m ³	485 778 m ³



INTERVENTIONS

ENTREPRISE :

Nombre d'interventions d'entretien du réseau, par commune :



REGIE :

Répartition de l'activité des fontainiers

DEPLOIEMENT DES SERVICES

La télérelève :

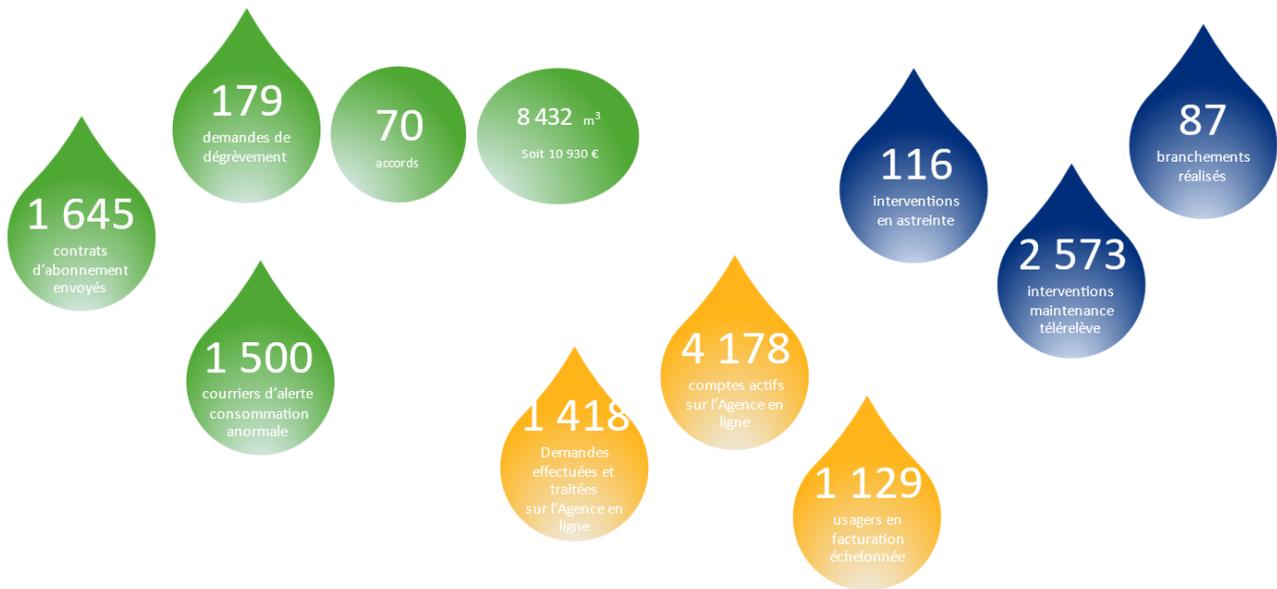
- **18 706** compteurs relevables à distance, soit 98,4 % du parc,
- Sur la commune d'Ecommoy, **2 705** compteurs équipés d'un module de télérelève, soit 95,2% du parc,
- En 2022, **2 841** interventions de maintenance télérelève ont été réalisées sur l'ensemble du territoire.

La facturation échelonnée

- Ce service permettant de recevoir une facture réelle tous les deux mois est opérationnel depuis mars 2020,
- Plus de **1 129** abonnés bénéficient d'une facturation échelonnée.

Le SIDERM

Un Syndicat Inter-collectivités au service de ses usagers



INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Rendement du réseau : 85,48 % ↓
- Taux de renouvellement des réseaux : 0,63 % (0,48% en moyenne depuis 2018)
- Conformité microbiologique : 100 % =
- Conformité physico-chimique : 98,9 % ↑
- Taux d'impayés sur les factures : 1,35 % ↓
- Taux de réclamations : 17,96 réclamations pour 1 000 abonnés ↓

TARIFS HORS ECOMMOY

2022

Coût du m³ (hors abonnement et TVA) : 1,320 €

Abonnement annuel : 50,00 €

Coût du m³ hors taxes 2,08 €

Coût du m³ (abonnement, TVA, agence de l'eau)
* 2,19 €

* Pour 120 m³ d'eau facturés

2023

Coût du m³ (hors abonnement et TVA) : 1,353 €

Abonnement annuel : 50,00 €

Coût du m³ hors taxes 2,11 €

Coût du m³ (abonnement, TVA, agence de l'eau)
* 2,22 €

* Pour 120 m³ d'eau facturés

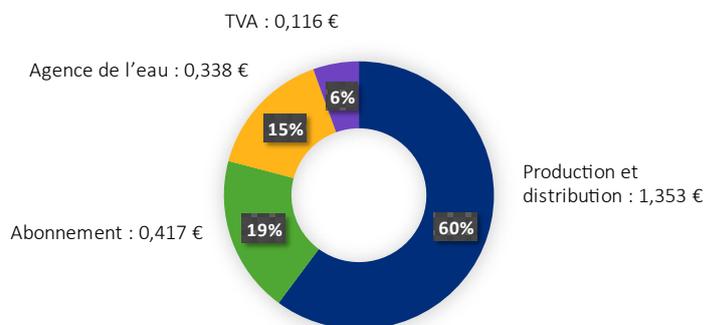
Coût annuel TTC pour 120 m³
(y compris redevances Agence de l'Eau)

2023 : 266,88 €

2022 : 262,70 €

2021 : 262,70 €

2020 : 262,70 €



Composition du prix du m³ (TTC)

TARIFS 2022 À ECOMMOY

2022

Coût du m³ (hors abonnement et TVA) : 1,194 €

Abonnement annuel : 50,00 €

Coût du m³ hors taxes 1,95 €

Coût du m³ (abonnement, TVA, agence de l'eau)
* 2,056 €

* Pour 120 m³ d'eau facturés

2023

Coût du m³ (hors abonnement et TVA) : 1,232 €

Abonnement annuel : 50,00 €

Coût du m³ hors taxes 1,99 €

Coût du m³ (abonnement, TVA, agence de l'eau)
* 2,096 €

* Pour 120 m³ d'eau facturés

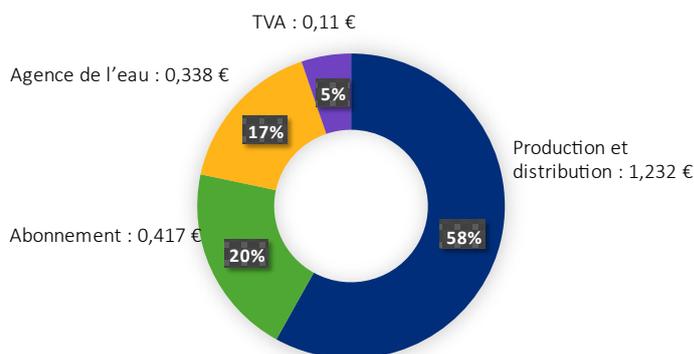
Coût annuel TTC pour 120 m³
(y compris redevances Agence de l'Eau)

2023 : 251,56 € (+ 1,9 %)

2022 : 246,75 €

2021 : 241,18 €

2020 : 234,68 €



Composition du prix du m³ (TTC)

Madame La Présidente demande l'avis de la commission sur le rapport annuel 2022.

La commission émet un avis favorable sur le rapport annuel 2022.

Monsieur Alain ANDRÉ insiste sur la nécessité d'améliorer le rendement et d'augmenter significativement le renouvellement du réseau pour le porter au moins à 7-8 km par an. Enfin il redemande, encore à nouveau, la nécessité de mettre en place un tarif social de l'eau, avec les premiers mètres cubes moins chers que les derniers. Un tel tarif incitera, vraiment à économiser la consommation sans diminuer la recette du Siderm.

Monsieur Thierry BLOT rappelle, que selon les recommandations de la profession, le taux de renouvellement des réseaux doit être de 1%. Enfin il précise, qu'un tarif progressif peut engendrer des effets pénalisants.

Madame La Présidente lève la séance et remercie **Monsieur Alain ANDRÉ** pour sa présence et sa fidélité au SIDERM.

Monsieur Alain ANDRÉ remercie **Madame La Présidente** et souligne la qualité des échanges avec l'ensemble de ses services et de ses collaborateurs.

La séance est levée à 11h00.